

# Lausanne, le 1er avril 1882

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 13

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186936>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin  
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en  
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —  
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 La ligne ou son espace, 15 c.  
 —  
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> avril 1882.

Une communication très curieuse a été faite dernièrement à la Société de biologie de Paris, relativement à l'attitude gardée parfois, après la mort, par des soldats frappés sur le champ de bataille. Voici quelques faits choisis parmi les plus singuliers, observés par les médecins dans différents pays. Dans le Missouri, après la bataille de Belmont, un soldat, âgé de 40 ans, avait été atteint au front par un coup de feu. Il fut trouvé agenouillé, la main gauche tenant encore le canon du fusil, dont la crosse était appuyée contre un tronc d'arbre ; le corps était dans un état de rigidité absolue.

Dans un autre combat, un groupe, appartenant aux armées du Nord, tomba à l'improviste sur des cavaliers des Etats du Sud. Ceux-ci n'étant pas en nombre, sautèrent à cheval et parvinrent à s'échapper, à l'exception d'un d'entre eux qui resta debout, le pied gauche dans l'étrier, le droit posant à terre, la main gauche tenant la crinière du cheval et la tête tournée du côté de l'ennemi, comme le regardant venir.

On lui cria de se rendre, et, le voyant immobile, on s'approcha et on put constater qu'il était mort, frappé de deux balles, dont l'une avait pénétré par la tempe droite, tandis que l'autre avait traversé la poitrine.

Le cheval n'avait pas bougé, son cavalier ayant négligé de le détacher du piquet.

Dans la guerre de 1870, des faits semblables ont été observés sur les champs de bataille. Un soldat français, frappé au moment où il allait charger son fusil, était tombé en avant, conservant parfaitement sa position, la main gauche soutenant le canon du fusil, la droite se trouvant au point de la charge.

Un cheval, auquel un obus avait arraché la colonne vertébrale dans la région du cou, était resté dans l'attitude d'un animal qui va sauter : les jambes de devant repliées, celles de derrière fortement étendues.

Malgré de nombreuses expériences pratiquées sur des animaux, il n'a pas été possible de déterminer la véritable cause de ce phénomène ; la plus probable semblerait consister dans des contractures musculaires, à la suite de lésions du cervelet. Cette rigidité instantanée peut, paraît-il, se pro-

duire également pendant la vie, causée par le bruit inattendu d'une détonation, par des sons de cloche, ou tout autre effet attaquant inopinément une partie du système musculaire.

### La cuisinière de Paris.

Un journal donne le portrait suivant de la cuisinière de Paris :

« La cuisinière est le rouage essentiel de l'administration domestique ; elle réalise ce qui fut l'idéal de M. Thiers ; elle ne règne pas, mais elle gouverne ; elle reçoit ses ordres, mais elle les exécute quand et comme il lui fait plaisir. Presque indépendante dans les relations avec l'extérieur, elle exerce dans son sanctuaire une autorité absolue, contre laquelle ses camarades des deux sexes n'ont garde de s'insurger, n'oubliant pas que c'est elle qui verse à boire et qui distribue les morceaux. Avec quelque teinture de l'art qui a illustré Carême, son despotisme s'étend jusqu'à la salle à manger, où l'on se montre plein de condescendance pour ses incartades. — « Catherine me vole outrageusement, me disait une maîtresse de maison, j'en ai la preuve, mais elle fait de si bons salmis ! »

Dans la déconfiture de la domesticité qui caractérisera notre époque, ce rouage essentiel est naturellement le plus malade.

Avec de la corde de pendu dans sa poche, on peut encore rencontrer un valet fidèle, une camériste sage et discrète. La cuisinière inaccessible aux tentations de l'anse du panier est un être légendaire, la pierre philosophale des gens de maison ; d'aucuns l'ont trouvée, on le dit. Personne ne l'a vue.

Non-seulement c'est une concussionnaire que, volontairement, vous introduisez chez vous, mais une concussionnaire convaincue de la parfaite légitimité de ses malversations, prête à affronter la question pour soutenir qu'elle a le devoir de vous plumer tout comme le poulet dont elle va faire une fricassée.

Son fanatisme sur ce chapitre va si loin, qu'au moment d'entrer en place, à la pauvre bourgeoise manifestant l'intention d'aller quelquefois au marché, elle riposte effrontément et superbement : « Point d'affaires. »

Ceci ne serait rien encore, mais, pour maintenir son droit au vol dans toute son intégrité, dans tout son lustre, elle n'hésitera jamais à faire une purée